



CENTRUL  
DE DREPT CONSTITUTIONAL  
ȘI INSTITUTII POLITICE



## PROGRAMME PROVISOIRE

10 :00 – 10 :10 - ouverture officielle – discours de Flavius BAIAS, Doyen de la Faculté de droit

### L'exception d'inconstitutionnalité entre le juge judiciaire et le juge constitutionnel

*Moderateur* : **Augustin ZEGREAN, président de la CCR**

10 :10 – 10 :30 Un siècle de contrôle de constitutionnalité en Roumanie, Ioan MURARU, professeur, Université de Bucarest

10:30 – 10 :50 Le juge ordinaire est-il le premier juge constitutionnel?, Luc BRIAND, magistrat, Bureau de l'expertise et des questions institutionnelles, MJ

10 :50 – 11 :10 Le contentieux administratif sous le contrôle du contentieux constitutionnel, Iuliana RICIU, juge, Haute Cour de Cassation et de Justice

11 :10 – 11 :30 Les conflits juridique de nature constitutionnelle qui concernent le pouvoir judiciaire, Stefan DEACONU, maître de conférences, Université de Bucarest

11 :30 – 12 :00 – débats

12 :00 – 13 :30 – pause déjeuner

### Evolution de l'exception d'inconstitutionnalité

*Moderateur* : **prof.univ.dr. Ioan MURARU, ancien président de la CCR**

13:30 – 13 :50 Deux ans de QPC en France: Premier bilan, Richard GHEVONTIAN, professeur, Université Aix-Marseille III

13:50 – 14 :10 L'exception d'inconstitutionnalité : instrument de protection des droits fondamentaux ou technique dilatoire du procès?, Bianca GUTAN, professeur, Université de Sibiu

14 :10 – 14 :30 – L'exception d'inconstitutionnalité en Roumanie, entre question préjudicielle et moyen de procédure, Simina TANASESCU, professeur, Université de Bucarest

14 :30 – 14 :45 – débats

14 :45 – 15 :00 – pause café



CENTRUL  
DE DREPT CONSTITUTIONAL  
ȘI INSTITUTII POLITICE



*Efficacitate de l'exception d'inconstitutionnalité*

**Moderateur : Alexandru TANASE, président de la CC de la Moldavie**

15 :00 – 15 :20 L'autonomie universitaire reflétée dans la jurisprudence constitutionnelle, Tudorel TOADER, juge, Cour Constitutionnelle

15 :20 – 15 :40 – L'attendu, l'inattendu et le redouté: les effets de la QPC, Fabrice HOUQUEBIE, professeur, Université Bordeaux IV

15 :40 – 16 :00 – L'efficacité de l'exception d'inconstitutionnalité dans la réalisation de la justice (constitutionnelle) et les effets sur l'activité de législative, Attila VARGA, député, Chambre des Députés

16 :00 – 16 :20 – L'exception d'inconstitutionnalité et l'arbitrage commercial. Quelques aspects pratiques, Crenguta LEAUA, arbitre, Cour d'arbitrage de Bucarest, chargé de cours, Académie d'Etudes Economiques de Bucarest

16 :20 – 17 :00 - débats et clôture de la journée

Traduction simultanée